



## Section du MORBIHAN

Secrétariat de Section :

Yannick Le Sausse

13 Avenue Saint Symphorien

56020 VANNES CEDEX

02 97 68 54 68

A diffuser SVP

### Compte Rendu de la CAPL n°3 du 18/01/2018

### Mouvement de Mutation complémentaire de catégorie C au 1/03/2018

La séance s'est ouverte par l'approbation à l'unanimité du Procès Verbal du 4 juillet 2017. Après lecture de notre liminaire, dont copie est annexée en fin, les élus de Solidaires Finances Publiques mandatés pour évoquer certaines situations individuelles ont porté à la connaissance de la Direction des situations personnelles qui ont retenu l'attention de la Présidente de séance.

Ce mouvement est le dernier à se répartir sur 5 RAN; le prochain mouvement au 1<sup>er</sup> septembre 2018 se répartira sur 2 RAN.

Le Morbihan étant une Direction préfiguratrice pour les nouvelles règles de gestion en 2019, les affectations se feront au département.

Solidaires Finances Publiques s'oppose à ces nouvelles règles de gestion qui réduisent les droits des agents .

Suite au mouvement national, 4 arrivées dans le département et 1 départ du Morbihan.

Les règles relatives à l'ancienneté dans le grade ont été respectées.

4 agents n'ont rien obtenu au mouvement local, 10 agents sont affectés provisoirement ALD et 13 sont en détachement.

**A l'issue de ce mouvement subsistent toujours 12 vacances de postes de titulaires.**

Voici le mouvement local des Agents C au 1<sup>er</sup> mars 2018 suite à la CAPL

#### RAN AURAY

Nathalie LAUSSUCQ : SIP Auray

Reste 1 poste vacant à la trésorerie de Carnac

#### RAN LORIENT

Sylvie BERTHAULT: SPF 3 Lorient

Florence LE ROUX: SPF 3 Lorient

Eloïse GARCIA : SPF 1 Lorient (affectation reportée d'un mois)

Reste 1 poste vacant au SPF1 de Lorient

## RAN PLOERMEL

Bernard LE GUERNEVE: Trésorerie Ploermel (Fermeture Trésorerie de Guer)  
Stéphane MALLEGOL: Trésorerie Malestroit (Fermeture Trésorerie de La Gacilly)  
Reste 2 postes vacants sur la RAN Ploermel: 1 au SIP de Ploermel et 1 à la trésorerie de Ploermel

## PONTIVY

Marc Antoine ROBIC: SIP Pontivy  
Reste 4 postes vacants: 1 au SIP Pontivy, 1 à la trésorerie de Pontivy et 2 à la trésorerie de Locminé

## VANNES

Aurore COTTEZ: Direction (Gestion Fiscale)  
Julie CHAUVEL: SIP Vannes Golfe  
Aurélie JARRY: SIP Vannes Golfe  
Xavier MARSAC GELIS: SIP Vannes Golfe

Samuel DEHAYE: Direction-gestion Comptes Publics (report d'installation au 1<sup>er</sup> septembre 2018)  
Laurent PERRONNO: Trésorerie Vannes Menimur  
Restent 4 postes Vacants: 1 en Direction, 1 à la paierie, 1 au SIE Vannes Remparts et 1 au SPF 2 Vannes

## ALD (à la disposition du directeur)

Xavier BOS: Trésorerie Locminé  
Morgane JOSSE : Trésorerie Carnac  
Patricia LE BOULAIRE: SIP Auray  
Nadine DREANNO: Trésorerie Lorient HH  
Alan BARON LE BRETON: Trésorerie Malestroit  
Isabelle CHABOT: Trésorerie Vannes Municipale  
Yvan GALLIC: Trésorerie Vannes Menimur  
Marie MORICE: SIP Vannes Golfe  
Claudie ROUX: SIP Vannes Golfe  
Steffie SAENZ: CDIF Vannes

## Vote

➤ Les élus de Solidaires Finances Publiques ont voté contre dans la mesure où tous les agents n'ont pas obtenu entière satisfaction à leur demande.



Les élus de Solidaires Finances Publiques en CAPL – Morbihan		
AAP :	Carole Rosolen – Tit	Laurence Pézière - Supp
AA:	Marie Le Goff – Tit	Véronique Divet – Supp
	Julien De La Haye - Tit	Magalie Lescop – Supp
Expert(e)s	Yannick Le Sausse	

Section Solidaires Finances Publiques 56 – 13 Ave St Symphorien – 56020 VANNES CEDEX  
 solidairesfinancespubliques.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr  
 site : <http://solidairesfinancespubliques.info/snui-locaux/56/>

**SECTION : MORBIHAN - 56**

**BULLETIN D'ADHÉSION**

Coupon à remettre à votre correspondant accompagné du règlement

NOM (marital) \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

NOM (patronymique) \_\_\_\_\_ Date de naissance ...../...../.....

Cadre : ..... Grade : ..... Echelon : ..... Indice : .....

Montant de la cotisation →  Temps partiel ..... %

**IDENTIFIANT MINISTERIEL**

N° DGFIP (6 chiffres) .....

N° ANAIS (10 chiffres) .....

Adresse administrative - service - structure - téléphone \_\_\_\_\_

Mel professionnel .....@dgfip.finances.gouv.fr

Adresse personnelle \_\_\_\_\_

Mel personnel .....

**Déclaration Liminaire de la CAPL n°3**  
**du 18 janvier 2018**

Madame la Présidente,

Cette CAP Locale se tient dans un contexte particulièrement préoccupant au regard de la situation de l'emploi à la DGFIP.

Au-delà des suppressions d'emplois, l'écart constaté entre les emplois implantés et les emplois réels conduit à des déficits significatifs dans tous les départements, génère des difficultés professionnelles et humaines au quotidien dans les services et surtout impacte fortement les possibilités de mutation des agents.

L'administration projette de modifier les règles d'affectation et de mutations des agents des catégories A, B et C :

**-Fusion des RAN dans le Morbihan (2 au lieu de 5).**

Fusionner les RAN ne règle aucunement la question des apports d'effectifs sur le département. Ceux qui vont arriver dans ces nouvelles RAN fusionnées, obtiendront un périmètre géographique bien plus élargi.

C'est donc une réduction de leurs droits et c'est pourquoi nous sommes opposés à ces fusions.

En effet, en cas de fermeture de services, les droits et garanties des agents concernés se font à la RAN lorsqu'il n'existe plus d'implantation à la commune. En élargissant le périmètre géographique des RAN, vous diminuez les droits et garanties des agents déjà dans la RAN.

**-Allongement du délai de séjour de 1 à 2 ans entre deux mutations**

**-Allongement du délai de séjour à 3 ans en 1<sup>er</sup> affectation et lors de promotions.**

**-Suppression du mouvement complémentaire pour les agents de catégorie C**

Solidaires Finances Publiques dénonce la mise en place de réformes de structures locales à marche forcée qui ne permet pas aux agents d'anticiper leur devenir , ni, de fait, de travailler dans des conditions de sérénité acceptables"

Solidaires Finances Publiques revendique pour tous les agents, l'affectation nationale la plus fine possible sur des postes fixes. Ainsi, l'affectation nationale à la commune notamment constituerait une réponse à certaines RAN ou missions

structures moins attractives que d'autres, certains agents refusant de prendre le risque d'une mobilité qui dégraderait plus qu'elle n'améliorerait leur situation actuelle.

Au niveau local, nous demandons aussi que les règles prévoient l'affectation la plus fine possible, ce qui passe aussi par l'identification au TAGERFIP de toutes les structures adossées à un service.

Ces affectations doivent être prononcées en fonction de l'ancienneté administrative et selon un cadrage précis et concerté ne laissant pas la place à l'arbitraire local.

Solidaires Finances Publiques s'oppose à toute déréglementation, dénonce et combattra toute mesure arbitraire et s'oppose aux détachements en dehors des situations médicales et/ou sociales reconnues .

Solidaires Finances Publiques exige toute transparence de la part de l'administration. Nous réaffirmons que le procédé des détachements opacifie la lecture de l'emploi dans le Morbihan et attendons que cette CAPL joue pleinement son rôle en tenant compte des règles de gestion.

Nous déplorons que la liste des postes vacants n'ait pas été communiquée.

L'intérêt bien compris de l'administration pour un bon fonctionnement des services, et des agents, consiste à affecter sur les postes des agents qui en ont exprimé le souhait et selon des règles transparentes. C'est à ce prix que l'indépendance et la neutralité exigée des agents de l'Etat sera assurée.